L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 22 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

MME JACOB, 17 Bienville, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

216 RUE Bourbon, entre St Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—2 sem

Le prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les coffres de résidences 40 rue Royale. 17 oct—

PERDU.

CHIEN EGARE—Il a été perdu dans l'après-midi de samedi dernier, une chienne jaune âgée d'environ 8 mois, race Bull, museau noir, raie blanche au dessous du cou, collier de cuir. Une récompense sera accordée à celui qui la ramènera chez M. Victor Valentinien, coin Chartres et Toulouse. 22 mars—1t

A LOUER.

Jolies chambres meublées à louer au premier, No 211 rue du Canal. 22 mars—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

George Jurgens vs John U. Jenny.
Même vs même. Même vs même. Même vs même. Même vs même.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nos 15,946, 15,947, 15,948, 15,959 et 15,960—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chas. H. Lavilleuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan, publique, sur les lieux occupés par le défendeur John U. Jenny dans ces affaires, No 79 rue Front, entre les rues Peydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26me jour de mars 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu de la bavette, etc., No 79 rue Front, entre les rues Peydras et Lafayette dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. F. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 mars—15 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Donneys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33 180—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elles en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme J. B. Carthy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

20 mars—20 25 29

Succession de David S. Bryon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34 495. Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir de retirer de l'administrateur dativ dans la succession de feu David S. Bryon, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elles en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Marie Donneys, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de Mme Maria Wiederecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34 [illegible] Division A—Attendu que Peter Waldman présente une pétition à la Cour à effet d'obtenir de retirer et de l'administration dans la succession de feu Mme Maria Wiederecht, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 mars—17 22 26

Succession de Frederich Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30 [illegible] Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elles en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Vinet, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

17mars—17 22 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les parches et chiffres ci-suivants, savoir:

Pauline Frank vs Julius Frank, Suit No 173—Division C—Sur motion de E. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et sur production de preuve et l'après de la demande et de la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 21 décembre 1891, soit confirmé et qu'il y ait lieu maintenant en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John E. Frank son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à lors existé entre eux, que la demanderesse, Pauline Frank, ait un plein jugement contre le défendeur, John E. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées, que la demanderesse ait en plus un jugement à la reconnaissant comme propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John E. Frank vs Charles Schneider, No 33 772 du dossier de cette Cour et l'autorisant à accuser d'affaires séparées de celles de son mari et son propre tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et tiers-opposition de John Dellinger dans cette affaire, en date du 17 décembre 1891 et non prénommée, soit et en son lieu et place, et que les dépens soient payés hors de Cour à ses frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.

Jugement signé le 29 février 1892.

Signé: A. DE MARTIGNY, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé mes signature et impression de mon sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour du mois dans l'année de notre seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

J. H. BUISSON,
Député Greffier.

12 mars—

Rapport de la situation de la

Banque Nationale Mutuelle
A la Nouvelle-Orléans,

En l'Etat de la Louisiane à la clôture des affaires le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Billets et bills escomptés	$436,601 02	
Prêts sur demandes	237,514 67 —	$734,115 69
Bons des E. U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Bons fonciers, meubles et installations		44,889 18
Dû par d'autres banques et banquiers	$ 93,496 50	
Chèques sur les compteurs de Kolange	120,433 48	
Monnaie courante et Espèces	135,906 82 —	349,836 90
Fonds de réclamation avec le trésorier des E. U.		2,250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé	$300,000 00	
Fonds de surplus	20,000 00	
Profits indivis	4,539 89	
Circulation	44,100 00	
Dividendes non-payés	$508 00	
Dépôts individuels	730,700 91	
Dû à d'autres banques et banquiers	38,283 84 —	769,531 85
Billets et bills réescomptés		163,000 00
		$1,301,191 77

Par résolution du Bureau $10,000 00 des profits des six dernières mois ont été portées au compte de surplus.

JAS J. TARLETON,
L. C. FALLON, Président. Caissier.
LLOYD R. COLEMAN, Vice Président.
1er janv—

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Daily (7 days), $9 per annum; six months, $5; three months, $3.

Weekly (6 double pages) published Saturday Morning.

Daily (6 days), $6 per annum; six months, $3; three months, $2.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 MARS—CLASSE No 167
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
11	20	24	43	60	50	19	4	5	22	7	69	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour nellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 21 mars 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON.

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus au tout toute dans toutes les villes.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages mensuels (Janvier et Juillet) ont lieu sous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. H. Early

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 AVRIL 1892.

GROS LOT:
$300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $300, soit | $30,000
100 Lots de $200, | 20,000
100 Lots de $300, | 30,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit | $99,900
999 Lots de $100, | 99,900

3,134 Lots se montant à ... $1,054,600

Adresser à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, La.

Donner l'adresse en plein et faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mêlle à TOUTRELLE Loteries, nous avons vous des Compagnies d'Express pour ne répondre à nos correspondants et pour envoyer les lettres de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui est partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême de l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et mal-honnêtes à vendre sur le marché pour longtemps les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les adhérents doivent y faire attention, si ils veulent gagner de l'argent. LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE est la seule LOTERIE qui ait jamais été adoptée par le peuple de l'Etat de la Louisiane.

Rapport de la situation de la

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 1er mars 1892.

ACTIFS.

Prêts et escomptes		$2,036,858 57
Surtirages garantis et non garantis		209,445 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		10,800 00
Actions et bons		352,420 25
Dû par des banques de réserve approuvées		950,014 46
Dû par d'autres banques nationales		188,098 92
Dû par des banques d'Etat et banquiers		40,196 78
Maison de banque, meubles et installations		95,816 53
Dépenses courantes et taxes payées		11,794 24
Primes sur bons des Etats-Unis		1,131 74
Chèques et autres items comptant	11,745 22	
Echanges sur le Clearing house	273,408 23	
Billets d'autres banques	11,885 00	
Monnaie courante (fraction s'il y a)	3,665 93	
Espèces	446,580 00	
Billets Legal tender	40,000 00	—787,279 40
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,764,505 89

PASSIF.

Capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits indivis		99,575 13
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non-payés		4,050 00
Dépôts individuels sujets à des chèques	$3,118,961 55	
Certificats de dépôts	69,069 75	
Chèques certifiés	2,166 00	
Chèques en circulation	50,114 10	
Dû à d'autres banques nationales	256,230 12	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	236,009 26	—3,732,550 76
Total		$4,764,505 89

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, WILLIAM PALFREY, Caissier de la banque ci-dessus nommée, le jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 5me jour de mars 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire.

Attests—Correct: E. E. CRAIG, SIGMUND KATZ, ROBERT MAXWELL, Directeurs.

9 mars—1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'îlet, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le

No 17 RUE UNION.

Toujours louée facilement et donnant un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co. Limité, jusqu'au 2e septembre 1892, à raison de $195 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de renouveler le dit bail ou de le faire cancéler).

Mme Sylvanie H. Dondero vs Mme E. Wellman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 12 janvier 1837, déposé au bureau de B. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1837.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté, cent cinquante-cinq pieds six pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte pardevant S. Magner, ex notaire le 12 avril 1869 lequel acte est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 408.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 29- avril 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Interdiction de Thomas W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,418—En vertu d'un writ de fieri facias, pour frais, contre Mme Ophélie C. Bothick, poursuivant Thomas W. Bothick, et en faveur de Charles F. Riceland, subrogé de James W. Bothick et als. et James Shaw, poursuivant, je, soussigné, procéderai à la vente Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédera à la vente à l'encchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, voies et dépendances, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Burgundy, Canal, Broad et Dumaine. Les dits lots sont désignés par les nos 7 et 8 sur un plan fait par J. Convers, en date le 15 septembre 1844, déposé à l'étude de F. Lafarge, ex notaire, et mesurant comme suit: Le lot No 7 mesure trente-sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Burgundy, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Bonne, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles et quarante et du pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le lot No 8 mesure trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Burgundy, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue du Canal, quarante-quatre pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. B. Gilliam et al. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement rendu et prononcé le 19 février 1892, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'encchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, et tous les droits, passages, eaux et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, ayant d'ilet No 269, borné par les rues Perdido Gravier Bayou et Jean et Bouf Remparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Pagnier, ex-notaire de cette ville le 30 novembre 1833, et mesurant: Le dit lot, quarante-trois pieds (43) onze (11) pouces et cinq lignes de face sur le Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent et du pieds (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—20 27— mars 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions de la New Orleans City & Lake Rail Road et de Water Works.

Bons à Prime et Bijouterie.

75 Bons à Prime.
29 actions de la Compagnie N. O. Water works. Certificat No 34.
35 actions de la New Orleans City & Lake R. R. Co. Certificat No 227.
Une paire de boucles d'oreilles en diamant.
Une broche en diamant.
Une épinglette en diamant.

Succession de Francis Pema.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 34 598.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. Commune—MERCREDI, 23 mars 1892, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, vente d'un plein de l'Hon N H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mars 1892, à l'encan, il sera vendu, les actions, bijouterie, etc., ci-dessus décrite, pour le compte de la susdite succession.

Conditions—Comptant avant le transfert.

11 mars—11 13 17 21 23

Rapport de l'Etat de Situation
—DE LA—
Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 1er mars 1892.

ACTIFS.

Prêts et escomptes		$2,036,858 57
Surtirages garantis et non garantis		209,445 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		10,800 00
Actions et bons		352,420 25
Dû par des banques de réserve approuvées		950,014 46
Dû par d'autres banques nationales		188,098 92
Dû par des banques d'Etat et banquiers		40,196 78
Maison de banque, meubles et installations		95,816 53
Dépenses courantes et taxes payées		11,794 24
Primes sur bons des Etats-Unis		1,131 74
Chèques et autres items comptant	11,745 22	
Echanges sur le Clearing house	273,408 23	
Billets d'autres banques	11,885 00	
Monnaie courante (fraction s'il y a)	3,665 93	
Espèces	446,580 00	
Billets Legal tender	40,000 00	—787,279 40
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,764,505 89

PASSIF.

Capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits indivis		99,575 13
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non-payés		4,050 00
Dépôts individuels sujets à des chèques	$3,118,961 55	
Certificats de dépôts	69,069 75	
Chèques certifiés	2,166 00	
Chèques en circulation	50,114 10	
Dû à d'autres banques nationales	256,230 12	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	236,009 26	—3,732,550 76
Total		$4,764,505 89

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, WILLIAM PALFREY, Caissier de la banque ci-dessus nommée, le jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 5me jour de mars 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire.

Attests—Correct: E. E. CRAIG, SIGMUND KATZ, ROBERT MAXWELL, Directeurs.

9 mars—1

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

Pour Effectuer un Partage.

L'élégante et aristocratique résidence No 281 avenue Esplanade, avec de grands et jolis terrains s'étendant aux deux rues Kerlerec et Roman.

Le vaste magasin en briques à trois étages, No 95 rue Decatur, entre St-Louis et Conti.

La jolie résidence en bois avec terrains spacieux et bien ombragés, formant le coin sud-ouest des rues des Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de résidences simples à un et deux étages avec écuries, coin des rues Français et Robertson.

L'élégant cottage moderne en bois, nouvellement bâtie, No 250 rue des Champs-Elysées, encoignure sud-est Robertson.

Dans l'affaire de Mme Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Meise et als.

—VS.—

Les mineurs Olivier Meise et James Henry Melling et Louis Mathias Melling.

Nos 34,719—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, vente d'un plein de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés de valeur ci-après désignées, à savoir:

1er Une splendide résidence No 281 Avenue de l'Esplanade, entre Roman et Prieur, désignée par la lettre D, sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 29 avril 1876, et mesurant comme suit: Le lot No 7 mesure trente-sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Burgundy, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Bonne, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles et quarante et du pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le lot No 8 mesure trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Burgundy, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue du Canal, quarante-quatre pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. B. Gilliam et al. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, et tous les droits, passages, eaux et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido Gravier Bayou et Jean et Bouf Remparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Pagnier, ex-notaire de cette ville le 30 novembre 1833, et mesurant: Le dit lot, quarante-trois pieds (43) onze (11) pouces et cinq lignes de face sur le Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent et du pieds (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 fév—20 27— mars 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions de la New Orleans City & Lake Rail Road et de Water Works.

Bons à Prime et Bijouterie.

75 Bons à Prime.
29 actions de la Compagnie N. O. Water works. Certificat No 34.
35 actions de la New Orleans City & Lake R. R. Co. Certificat No 227.
Une paire de boucles d'oreilles en diamant.
Une broche en diamant.
Une épinglette en diamant.

Succession de Francis Pema.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 34 598.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. Commune—MERCREDI, 23 mars 1892, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, vente d'un plein de l'Hon N H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mars 1892, à l'encan, il sera vendu, les actions, bijouterie, etc., ci-dessus décrite, pour le compte de la susdite succession.

Conditions—Comptant avant le transfert.

11 mars—11 13 17 21 23

Rapport de l'Etat de Situation
—DE LA—
Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 1er mars 1892.

ACTIFS.

Prêts et escomptes		$2,036,858 57
Surtirages garantis et non garantis		209,445 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		10,800 00
Actions et bons		352,420 25
Dû par des banques de réserve approuvées		950,014 46
Dû par d'autres banques nationales		188,098 92
Dû par des banques d'Etat et banquiers		40,196 78
Maison de banque, meubles et installations		95,816 53
Dépenses courantes et taxes payées		11,794 24
Primes sur bons des Etats-Unis		1,131 74
Chèques et autres items comptant	11,745 22	
Echanges sur le Clearing house	273,408 23	
Billets d'autres banques	11,885 00	
Monnaie courante (fraction s'il y a)	3,665 93	
Espèces	446,580 00	
Billets Legal tender	40,000 00	—787,279 40
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,764,505 89

PASSIF.

Capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits indivis		99,575 13
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non-payés		4,050 00
Dépôts individuels sujets à des chèques	$3,118,961 55	
Certificats de dépôts	69,069 75	
Chèques certifiés	2,166 00	
Chèques en circulation	50,114 10	
Dû à d'autres banques nationales	256,230 12	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	236,009 26	—3,732,550 76
Total		$4,764,505 89

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, WILLIAM PALFREY, Caissier de la banque ci-dessus nommée, le jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 5me jour de mars 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire.

Attests—Correct: E. E. CRAIG, SIGMUND KATZ, ROBERT MAXWELL, Directeurs.

9 mars—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

Pour Effectuer un Partage.

L'élégante et aristocratique résidence No 281 avenue Esplanade, avec de grands et jolis terrains s'étendant aux deux rues Kerlerec et Roman.

Le vaste magasin en briques à trois étages, No 95 rue Decatur, entre St-Louis et Conti.

La jolie résidence en bois avec terrains spacieux et bien ombragés, formant le coin sud-ouest des rues des Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de résidences simples à un et deux étages avec écuries, coin des rues Français et Robertson.

L'élégant cottage moderne en bois, nouvellement bâtie, No 250 rue des Champs-Elysées, encoignure sud-est Robertson.

Dans l'affaire de Mme Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Meise et als.

—VS.—

Les mineurs Olivier Meise et James Henry Melling et Louis Mathias Melling.

Nos 34,719—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, vente d'un plein de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés de valeur ci-après désignées, à savoir:

1er Une splendide résidence No 281 Avenue de l'Esplanade, entre Roman et Prieur, désignée par la lettre D, sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 29 avril 1876, et mesurant comme suit: Le lot No 7 mesure trente-sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Burgundy, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Bonne, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles et quarante et du pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le lot No 8 mesure trente-sept pieds neuf pouces de face à la rue Burgundy, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue du Canal, quarante-quatre pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

2e Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espanade, Bonne, Kerlerec et Prieur, désigné par la lettre D, sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 29 avril 1876, et mesurant: Le dit lot, quarante-trois pieds (43) onze pouces et quatre lignes de face à la rue Espanade, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Bonne, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles et quarante et du pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant comme suit: Le dit lot mesurant com